## PRE-PROGRAMME DU 95e CONGRES

# Les territoires, acteurs d'un monde en mutation

Nous souhaitons inscrire notre 95e Congrès des maires et des présidents de communautés dans une démarche prospective.

Tout d'abord, nous sommes au début d'un nouveau quinquennat et d'une nouvelle législature, ce qui implique de nouvelles orientations et de nouveaux projets. Un acte III de la décentralisation est annoncé. Que recouvre-t-il et comment les communes et leurs groupements y seront-ils associés ?

Plus encore, nous nous situons dans une société en profonde mutation. Les repères bougent et il devient de plus en plus difficile de comprendre le monde dans lequel nous vivons. Comment les élus peuvent-ils, dans ces conditions, exercer leurs missions ? Au-delà d'être des acteurs du quotidien, ce qui leur confère déjà une lourde responsabilité à l'égard des citoyens, leur action doit se situer dans la durée. Pour cela, il leur faut nécessairement prendre en compte les évolutions et les aspirations de la société.

C'est l'ambition qui anime les débats et ateliers de ce Congrès : donner les clés de ce monde en mutation aux élus d'aujourd'hui. Parce que l'avenir se joue dans les territoires.

## Lundi 19 novembre 2012

### Réunion annuelle des maires d'Outre-Mer à l'Hôtel de ville de Paris

Avec la participation attendue de **Bertrand Delanoë**, maire de Paris et de **Victorin Lurel**, ministre des Outre-Mer

## Mardi 20 novembre 2012

- **Débat en auditorium** (de 9h30 à 12h30)

**Décentralisation acte III : qui fera quoi et comment ?**

*Cohérence des politiques territoriales : quelles nouvelles règles du jeu ?*
*Comment les régions, les départements et le bloc communal peuvent-ils travailler ensemble ?*
*Quelle intercommunalité voulons-nous ? Rôle et organisation du couple communes-communautés, mode d'élection…*

- **Atelier** (de 10h30 à 12h30) *(en partenariat avec l'AFCCRE)* :

**2014-2020 : les élus au cœur de la cohésion territoriale européenne**

*Sensibilisés aux enjeux (coordination inter-fonds, simplification, concentration thématique, conditionnalités), les maires doivent être entendus dans la concertation territoriale.*

- **Points info** (de 11h à 12h30) :

Organisation de manifestations sur le territoire communal (*réunion Mairie 2000*)
Tourisme et commerce (*en partenariat avec l'Association nationale des maires des stations classées et communes touristique)*

---

- **Auditorium**

**A partir de 14H30** **Assemblée générale statutaire**

Présentation du rapport financier par **Jean Launay**, trésorier général de l'AMF
Présentation du rapport d'activité par **André Laignel**, secrétaire général de l'AMF

[Synthèse des travaux de la réunion d'Outre-Mer]

**15h30 - Conférence-débat** : « **Les territoires, acteurs d'un monde en mutation** »

Avec les regards croisés d'un sociologue (**Jean Viard**), d'un économiste (**Michel Godet**), d'un expert des questions énergétiques et écologiques (**Pierre Radanne**), sur les grands enjeux de la société et des territoires dans les 20 ans à venir.

*Dans un monde qui évolue comme jamais, les territoires ne sont pas là que pour accompagner les mutations. Ils en sont des acteurs à part entière. Il faut avoir conscience de ces changements structurels pour s'en imprégner et évoluer avec eux.*

Grand témoin : **Michel Serres,** membre de l'Académie française

- **Hôtel de ville de Paris**

**19h -** Réception des maires par **Bertrand Delanoë**, maire de Paris

## Mercredi 21 novembre 2011

- **Débat en auditorium** (de 9h30 à12h30)

**Planifier pour construire**

*Un débat s'est engagé aujourd'hui sur une clarification des responsabilités entre l'Etat et les collectivités locales d'un part, entre collectivités locales d'autre part, pour favoriser des politiques territoriales de l'habitat qui répondent aux attentes des ménages mais qui soient aussi favorables au développement économique et soucieuses du cadre de vie.*
*Il s'agit donc de s'interroger sur le bon niveau de gouvernance en ce domaine et de définir le rôle de l'Etat pour mieux orienter les financements en fonction des besoins et pour contribuer au soutien des maires bâtisseurs.*

- **Ateliers** (de 9h30 à 12h30)

  - **Aménagement numérique du territoire**

*L'accès de tous au haut et très haut débit, fixe et mobile, constitue une priorité pour tous les territoires. Où en est-on du programme national très haut débit et du déploiement de la fibre optique et que penser des solutions alternatives : « montée en débit » (satellite, offre PRM…), arrivée du réseau « 4G »…, ? Enfin, quels moyens et quelle péréquation la puissance publique compte-t-elle mettre en œuvre pour assurer l'égalité numérique des territoires ?*

  - **Refonder l'école, avec les maires et les présidents d'EPCI**

*Quelles seront les conditions du partenariat entre l'Etat et les communes et EPCI dans le cadre de la réorganisation de l'école ? Un nouveau partage des responsabilités entre l'Education nationale, les collectivités territoriales et les associations doit-il être instauré au service de la réussite des enfants ?*

  - **Le maire, acteur de l'emploi et d'innovation sociale et solidaire**

*Circuits courts, économie sociale et solidaire, … Premiers animateurs du territoire, les maires peuvent être moteurs d'une action collective renforcée par des partenariats avec les acteurs locaux.*
*Les communes sont aussi des acteurs économiques de premier plan. Elles peuvent ainsi participer activement à la valorisation de leur territoire mais elles évoluent dans un contexte à la fois très normé et économiquement difficile.*

## Mercredi 21 novembre 2011

- **Débat en auditorium** (de 14h30 à 17h30)

## Les services à la population : comment et jusqu'où ?

*Dans un contexte général de crise et de maîtrise des coûts et des effectifs, la question des services à la population prend une acuité toute particulière pour les maires et présidents de communautés, que ce soit pour les services directement rendus par les collectivités locales comme ceux relevant de grands opérateurs publics ou privés.*
*Peut-on conjuguer égalité des usagers et diversité des territoires ?*
*Les services à la population dans la crise : quelles solutions innovantes ?*

- **Ateliers** (de 14h30 à 17h30)

  - **Le maire et les acteurs de la sécurité publique**

*La sécurité publique est un domaine où la répartition des compétences entre l'Etat et les communes ou communautés nécessite d'être clarifiée.*
*Comment généraliser, y compris dans le monde rural, des outils adaptés, tels que les « stratégies territoriales de sécurité et de prévention de la délinquance » ? Avec quels acteurs et à quelle échelle ?*

  - **Finances locales : quelles nouveautés pour 2013 ?**

*Point technique sur l'actualité des finances locales : les mesures du projet de loi de finances pour 2013 qui influenceront les budgets des collectivités (fiscalité, dotations, péréquation…) ; le processus de révision des valeurs locatives ; les enjeux et les modalités de la dématérialisation comptable.*

- **Points info :** Propreté : de l'incivilité aux dépôts sauvages
  Le SPANC

## Jeudi 22 novembre 2012

- **Débat en auditorium** (de 9h30 à 12h30)

**Les collectivités, acteurs du retour à l'équilibre et moteurs de la relance**

*Débat autour des éléments de réformes qui viennent contraindre les recettes du bloc communal et stabiliser ses dépenses : gel des dotations, fonds de péréquation*
*Si les collectivités comprennent la nécessité de participer au retour à l'équilibre, elles doivent disposer de marges de manœuvre suffisantes pour agir en faveur de la relance : s'accorder sur un « pacte financier » entre l'Etat et les collectivités.*

- **Ateliers** (de 9h30 à 12h30)

  - **Les communes au cœur de la transition énergétique**

*Pour que la transition énergétique soit porteuse de croissance, il convient de s'interroger sur la gouvernance de l'énergie dans les territoires et sur l'efficacité des cadres réglementaire et institutionnel existants.*
*Transition énergétique : une opportunité économique pour les territoires ?*
*Production et distribution énergétique : quelle répartition des compétences ?*

  - **Petite enfance : comment maintenir un accueil de qualité ?**

*La France manque de places disponibles pour accueillir ses jeunes enfants. Les élus, très souvent impliqués dans le développement de modes d'accueil du jeune enfant, rappellent qu'il s'agit pour eux d'un engagement fort. Mais ils sont soumis de la part de leurs partenaires financiers à de nouvelles exigences, qui fragilisent le fonctionnement des structures existantes et pèsent sur la création de nouvelles places.*

- **Points info :** Centenaire de la Première guerre mondiale (présentation des actions)
  Schémas départementaux de coopération intercommunale

---

- **Auditorium** (de 14h30 à 16h)

**Séance solennelle de clôture**